

Regroupement Pédagogique Intercommunal de
COULOMMES, SANCY-LES-MEAUX, VAUCOURTOIS

Compte rendu du conseil d'école du mardi 15 mars 2022

Étaient présents :

M. Moulhiac, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme Beniaes, M. Bich, Mme Kocher, enseignants et directeurs d'école ; Mme Despalins, Mme Lebon, Mme Lichtleuchter, enseignantes ; Mme Maryse Michon, présidente du S.I.R.P. et maire de Vaucourtois ; Mme Bernard, maire de Coulommès ; M. Duport, maire de Sancy ; Mme Di Mattia A.T.S.E.M. et responsable de la cantine et du périscolaire, Mme Pinto, A.T.S.E.M. ; Mme Cabel, Mme Carneiro, Mme Le Ster, Mme Pujade, M. Le Minoux, représentants des parents d'élèves ; M. Burgot, M. Delinotte, M. Jouan, Mme Aurore Michon, représentants du S.I.R.P.

Absent excusé :

M. Moulhiac, IDEN

Effectifs scolaires :

Effectif actuel : PS : 23 MS : 16 GS : 22 CP : 10 CE1 : 19 CE2 : 14 CM1 : 16 CM2 : 21
TOTAL : 141 élèves (soit une moyenne de 23,5 élèves par classe)

Effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2022 :

PS : 22 MS : 23 GS : 16 CP : 22 CE1 : 10 CE2 : 19 CM1 : 14 CM2 : 16
TOTAL : 142 élèves (soit une moyenne de 23,66 élèves par classe)

La réunion d'admission des futurs élèves de P.S. aura lieu le mardi 10 mai à 18h00 à l'école primaire de Vaucourtois. A ce jour 3 enfants sont inscrits en mairie.

Coopératives scolaires :

Solde à ce jour : Sancy-Coulommès : 6099 euros Vaucourtois : 1464 euros

Événements et sorties scolaires :

École de Vaucourtois : jeudi matin 17 mars : festival « L'enfant et le 7^e Art » film : « Grandir, c'est chouette ! » cinéma Ferme Corsange à Bailly Romainvilliers
jeudi matin 18 mai : « Made in viande » visite d'un élevage de bovins à Guérard
jeudi 9 juin : venue à l'école des animaux de la ferme de Tiligolo,
vendredi 24 juin : promenade + jeux d'athlétisme, de cible et d'adresse + goûter
Projet de sorties : en juin pour les élèves de Coulommès et Sancy (à déterminer)

Thèmes abordés par le S.I.R.P. et les représentants des parents d'élèves :

Règlement du prestataire de cantine en cas d'absence inopinée d'un professeur non remplacé (cas Covid) : le repas du jour est à la charge des familles, le repas suivant est à annuler avant 10 heures.

Rappel : les repas peuvent être annulés avant 10h00 pour le lendemain (le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi)

Demande d'une mise à disposition d'un animateur en cas d'absence d'un professeur absent et non remplacé par l'Éducation Nationale : le SIRP n'a pas l'obligation de mettre en place une garderie

Demande de devoirs donnés aux enfants en cas d'absence d'un enseignant : le professeur d'école remplaçant a le libre choix de donner ou pas des leçons.

Discipline, sécurité et civisme au sein de l'école (CM1-CM2) de la cantine, du périscolaire et du car : des rappels à l'ordre ont eu lieu et seront poursuivis si nécessaire. Un signalement sera porté au département. Le Conseil Général pourra exclure l'enfant du car.

Harcèlement scolaire : demande d'atelier de sensibilisation auprès des enfants ou/et soirée d'informations auprès des parents : les enseignants pourront aborder ce thème en classe avec leurs élèves.

Prochain conseil d'école : mardi 7 juin 2022 à 19 heures à Coulommès

Signature du président du conseil d'école :
Signature de la secrétaire de séance :

Mme Kocher :
Mme Beniaes :

